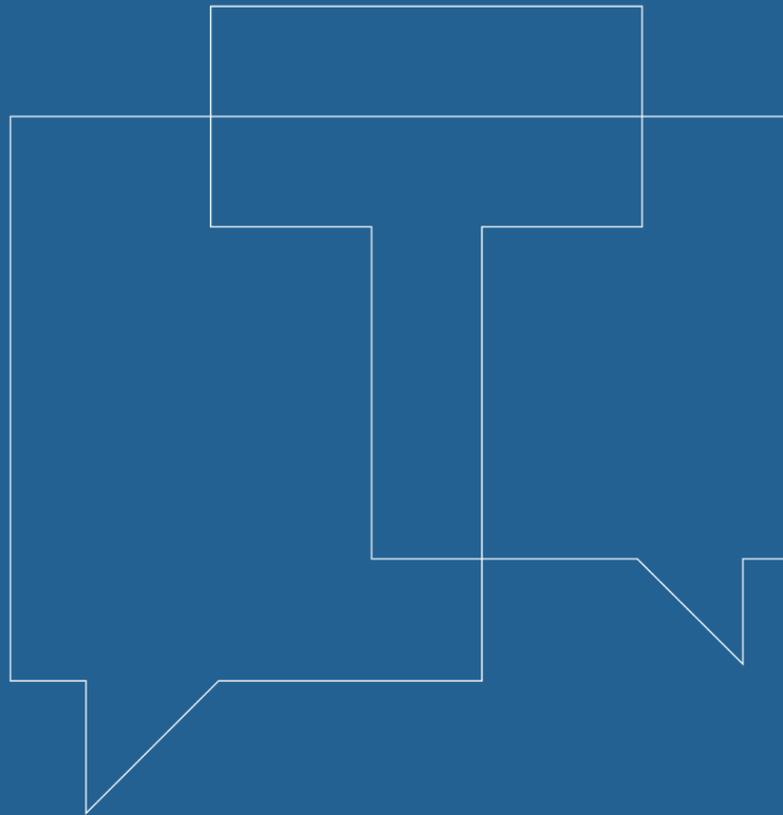


# COMPTE RENDU DE RENCONTRE

COMITÉ DE VIGILANCE

LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

19 septembre 2024



Préparé pour :



## TABLE DES MATIÈRES

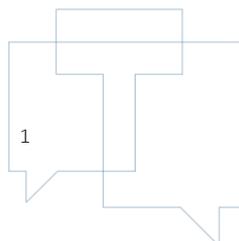
1	Accueil des membres .....	2
2	Adoption de l'ordre du jour.....	2
3	Validation du dernier compte rendu .....	2
4	Publication dans le journal Le Contact .....	3
5	Actions de suivi.....	3
5.1	Durée de vie de la géomembrane .....	3
5.2	Système d'irrigation de Ramo .....	3
5.3	Quantité de bardeaux reçue annuellement .....	5
6	Performance environnementale .....	5
6.1	Biogaz .....	5
6.2	GES .....	9
7	Travaux usines de GNR et de biométhanisation.....	11
8	Présentation d'Énergir.....	14
9	Plan de gestion des matières résiduelles .....	14
10	Suivi des Travaux .....	16
11	Registre des plaintes .....	17
12	Divers et prochaine rencontre .....	18

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Présentation visuelle



## 1 ACCUEIL DES MEMBRES

Marc-André Desnoyers, directeur des opérations au LET de Sainte-Sophie, souhaite la bienvenue aux membres à cette troisième rencontre du Comité de vigilance en 2024. M. Alex Craft, animateur de la rencontre, présente un nouveau membre au Comité, M. Alain Blouin, représentant la ville de Sainte-Anne-des-Plaines. Un tour de table est fait pour se présenter au nouveau membre.

La liste des présences figure à l'annexe 1.

## 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Craft présente l'ordre du jour pour son adoption. Il annonce que la présentation d'Énergir sera reportée, car l'équipe n'était pas disponible. M. Desnoyers prend le temps de remercier ses collègues qui l'ont remplacé lors de la visite de site.

L'ordre du jour est adopté et figure à l'annexe 2.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce possible d'avoir une photo aérienne du site?	M. Desnoyers répond qu'il l'avait joint à l'avis de convocation, mais qu'il va en faire imprimer et plastifier pour la prochaine rencontre.

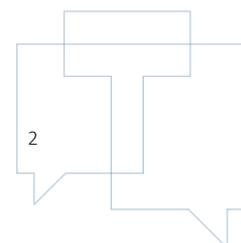
Actions de suivi

1. Imprimer la photo aérienne du site

## 3 VALIDATION DU DERNIER COMPTE RENDU

M. Craft demande si le Comité valide le compte rendu de la dernière rencontre. Il explique ensuite le processus de validation aux nouveaux membres : le compte rendu est envoyé une semaine avant la rencontre, il est validé par les membres afin de s'assurer qu'il reflète bien les échanges et il est finalement mis en ligne.

Le compte rendu est validé par les membres.



## 4 PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE CONTACT

M. Desnoyers indique que, conformément à la procédure habituelle, un résumé de la dernière réunion a été publié dans le journal *Le Contact de chez nous*.

## 5 ACTIONS DE SUIVI

### 5.1 DURÉE DE VIE DE LA GÉOMEMBRANE

M. Daniel Camara, ingénieur régional, explique que WM travaille avec WSP pour le design des cellules d'enfouissement. Lors de la conception, ils se fient sur les chiffres théoriques provenant des recherches de M. Robert Koerner. Selon les tests d'induction et d'oxydation de la membrane PEHD, celle-ci aurait une durée de vie de 445 ans à une température de 20 degrés Celsius et si elle est protégée avec un remblai.

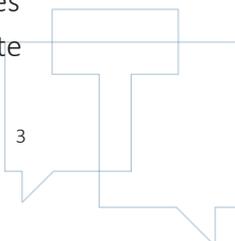
Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que la température de 20 degrés Celsius est respectée l'hiver également?	M. Camara répond que oui. La température est toujours stable à cause de la masse de déchets qui est au-dessus de la membrane. Il n'y a pas de variation en bas de celle-ci.
Pouvez-vous intervenir pour réparer une membrane si elle se dégrade plus tôt que prévu?	M. Camara répond que c'est lorsqu'ils construisent une nouvelle cellule qu'ils sont en mesure de vérifier si la membrane est stable et conforme. Si elle l'est, ils interviennent à ce moment.
Vous pouvez donc voir les anciennes membranes de façon périodique.	M. Camara confirme.

### 5.2 SYSTÈME D'IRRIGATION DE RAMO

M. Desnoyers rappelle que, lors de la visite, il avait été demandé d'avoir une photo du système d'irrigation de Ramo, car on ne le voyait pas bien. Il explique qu'ils ont installé des tuyaux d'irrigation de deux pouces au niveau des boutures la semaine dernière.

M. Camara ajoute que c'était seulement le projet pilote, mais qu'ils ont maintenant toutes les autorisations nécessaires pour faire le projet à grande échelle sur tous les sites. Cette



nouvelle technologie est un grand pas en avant pour le traitement des eaux contaminées. M. Desnoyers rappelle que WM a fait un partenariat avec Ramo, UDEM et Jardin botanique en 2018 pour faire une plantation de saules servant à traiter les eaux usées. Il confirme que les résultats sont très concluants.



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Ont-ils installé des tuyaux à chaque rang?	M. Desnoyers répond que oui.
Est-ce que les saules sont ensuite transformés en copeaux?	M. Desnoyers répond qu'il y a une coupe chaque 3 ans, et que le bois est transformé en copeaux ou en clôture antibruit.
Est-ce que les produits de la transformation restent sur le site de WM?	M. Desnoyers répond qu'avec le projet pilote oui, mais qu'avec le projet à plus grande échelle, cela va devenir commercial.

Quand est la prochaine coupe?	M. Desnoyers répond qu'ils viennent tout juste de la faire, et donc que la prochaine sera dans trois ans.
-------------------------------	---

### 5.3 QUANTITÉ DE BARDEAUX REÇUE ANNUELLEMENT

M. Desnoyers rappelle que les bardeaux reçus au site sont utilisés pour faire des chemins et/ou du recouvrement alternatif. Ils en ont reçu 7 483 tonnes métriques en 2023. Sachant qu'ils reçoivent plus ou moins 400 000 t.m. de matériel de recouvrement total chaque année, c'est une valeur assez négligeable.

## 6 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

### 6.1 BIOGAZ

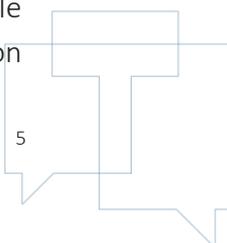
#### Captage, valorisation et traitement

M. Desnoyers rappelle que les biogaz sont générés par la décomposition des matières organiques enfouies et qu'ils sont principalement composés de méthane. Au site de Sainte-Sophie, ils sont captés, puis valorisés ou brûlés depuis 1997, alors que le règlement provincial ne l'exige que depuis 2009.

Il existe deux types de conduits soit les puits verticaux et les tranchées horizontales. Les conduits horizontaux sont installés au fur et à mesure dans la masse de déchets afin de capter les biogaz dès le début. Ils ont une durée de vie moins grande à cause du poids des déchets. Les puits verticaux, quant à eux, sont forés à des endroits stratégiques préétablis dans le plan de conception pour créer des chemins préférentiels pour le biogaz, et ce, une fois les cellules fermées.

Actuellement, le site présente 223 puits verticaux, 79 tranchées horizontales pour 9 600 pieds cubes d'aspiration. Trois équipes de travail s'occupent de la gestion des biogaz et la calibration des puits. M. Desnoyers rappelle qu'en haute saison, environ 60 % des biogaz captés sont envoyés vers l'usine de pâtes et papier Rolland, tandis que le surplus est brûlé par les torchères. Éventuellement, grâce à l'usine de GNR, 100% des biogaz seront valorisés.

M. Jasveer Gooljar, ingénieur chez WM, explique qu'une autre méthode utilisée pour capter le plus de biogaz possible est le recouvrement. Présentement, ils font le recouvrement final de la phase 5B. Il rappelle que cela implique qu'une fois élévation finale atteinte, ils mettent une membrane pour empêcher les émissions de biogaz et l'infiltration



d'eau. Ils posent du sable pour mettre le terrain à niveau, et sur le dessus, ils mettent de la terre végétale pour semer du gazon. De plus, ils utilisent du recouvrement temporaire pour empêcher les émissions, qui n'inclut pas l'étape de la terre végétale. Puisqu'ils n'ont pas encore l'élévation finale des déchets, ils utilisent une géomembrane temporairement. Quelques années plus tard, lorsqu'il y a un tassement, ils enlèvent la membrane et ajoutent des déchets jusqu'à l'élévation finale et font ensuite le recouvrement final.

Il explique ensuite que, depuis 2019, des gabions sont utilisés dans les cellules pour asseoir les puits verticaux afin de faciliter l'aspiration des biogaz en drainant l'eau. Il s'agit de gros cubes de pierres de trois mètres par trois mètres installés dans la cellule avant d'enfourer les déchets. Ils sont géoréférencés, ce qui permet d'installer les puits verticaux avec précision lorsque le recouvrement final est complété et de protéger les membranes lors des forages. M. Camara ajoute que c'est une technologie propre à WM.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 1</b>	
Avez-vous le même rendement pour les puits verticaux et les tranchées horizontales?	M. Desnoyers répond que oui lorsqu'ils sont en service, mais que les puits verticaux ont une meilleure efficacité globale due à leur plus longue durée de vie (étant peu affectés par le tassement des déchets).
Est-ce que les 79 tranchées comptent également celles qui ne sont plus en service?	M. Desnoyers répond que le 79 inclut toutes celles qui ont été construites.
Actuellement, fournissez-vous toujours du biogaz à l'usine Rolland?	M. Desnoyers répond que oui. Il y avait eu une impasse en début de saison, mais l'entente a été reprise jusqu'à la fin de l'année. WM a proposé la poursuite de cette entente jusqu'à la mise en service de l'usine, et ils sont actuellement en négociation à cet effet avec l'usine Rolland.



INTERVENTION 2	
Percez-vous la membrane pour installer des puits verticaux?	M. Gooljar répond qu'ils vont installer le puits avant et qu'ensuite ils vont poser la géomembrane autour. M. Camara ajoute que la membrane est soudée au puits, ce qui permet de bien capter le biogaz.
Est-ce qu'il y a des vérifications au pourtour des puits pour les fuites?	M. Camara répond que oui.
INTERVENTION 3	
Sur l'image du recouvrement temporaire, la pellicule ressemblant à de l'aluminium est la membrane de PEHD?	M. Gooljar confirme.
Est-ce qu'il y a de l'aluminium dans cette membrane?	M. Gooljar répond que non, qu'il ne s'agit que d'une impression en fonction de la réflexion du soleil sur la membrane.
INTERVENTION 4	
Est-ce que le poids du gabion a un effet sur la cellule?	M. Camara répond que le poids est négligeable selon le poids total des déchets.
Lorsqu'il n'y a pas encore de déchets dans la cellule, est-ce qu'il peut y avoir un effet?	M. Camara répond que non, puisqu'ils posent un coussin de pierre en dessous du gabion.
Combien de gabions avez-vous sur le site?	M. Camara répond qu'ils en ont près d'une centaine. M. Desnoyers ajoute qu'ils sont tous géoréférencés.

## Suivi environnemental

M. Gooljar rappelle que, selon les exigences, WM fait des relevés de surface trois fois par année pour mesurer la concentration de méthane. Pour réaliser les échantillonnages, un technicien sillonne le site à pied et les données sont obtenues à l'aide d'un instrument portatif mesurant les émissions à 15 cm du sol à chaque 10 secondes. Le règlement exige que les concentrations mesurées soient inférieures en tout point à 500 parties par million et un rapport est envoyé au ministère à chaque relevé de données. Il présente ensuite les résultats des relevés, qui ne démontrent aucun dépassement de la limite de 500 ppmv. M. Desnoyers ajoute que les zones 5 et 6 sont en exploitation, ce qui explique pourquoi il y a moins de points.



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Qu'est-ce qui arrive lorsqu'il y a un dépassement?	M. Gooljar répond qu'ils refont la mesure très rapidement afin de valider et font le calibrage. Ils vérifient s'il y a une fuite et mettent de l'argile si c'est le cas. Ils s'assurent de faire des suivis sur le point problématique.
Est-ce qu'il y a souvent des dépassements?	M. Gooljar répond que non, et que les zones plus à risque sont celles près des torchères.
Prenez-vous toujours les mesures aux mêmes points, ou le faites-vous dans des zones différentes?	M. Gooljar répond qu'ils prennent des mesures dans toutes les zones. M. Desnoyers précise qu'ils font l'échantillonnage dans les mêmes secteurs, mais que les points ne sont pas exactement les mêmes.
Combien y a-t-il de points?	M. Gooljar répond que le technicien en prend chaque 10 secondes, donc autour de 4 000.
Combien de jours cela prend-il pour faire l'échantillonnage?	M. Desnoyers répond que cela prend plusieurs jours, et que le tout dépend également des conditions. Il ne faut pas qu'il y ait du vent et il faut que la végétation soit fraîchement coupée.
Est-ce que les points gris dans les résultats sont les têtes de puits?	M. Desnoyers répond que oui.
Utilisez-vous ces données dans votre bilan de GES?	M. Gooljar répond que non, car les données dans le bilan de GES sont plus spécifiques et approfondies. Elles incluent entre autres les tonnages, le camionnage, etc.
Que faites-vous lorsque vous avez un point rose (entre 100 ppmv et 500 ppmv)?	M. Gooljar répond que tout ce qui est en haut de 50 ppmv est revérifié.



## 6.2 GES

M. Gooljar explique que deux cadres existent pour le calcul des émissions soit le cadre fédéral et provincial. Pour permettre les comparatifs, tout ce qui est produit à l'environnement est converti en leur équivalent en CO<sub>2</sub>. Par exemple, une tonne de méthane est équivalente à 25 tonnes de CO<sub>2</sub>. De plus, les données en question sont théoriques, c'est-à-dire basées sur des calculs d'estimations. L'exigence de calcul du bilan de GES ne s'applique qu'à ceux qui émettent plus de 10 000 tonnes de GES par an, dont la déclaration doit être faite au plus tard le 1<sup>er</sup> juin. Il ajoute qu'en 2023, malgré le fait qu'ils ont reçu une plus grande quantité de déchets, ils ont émis la même quantité des GES, démontrant une amélioration.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Faites-vous votre bilan à l'interne?	M. Gooljar répond que c'est un consultant qui produit le rapport, mais que c'est WM qui fournit les données et qui fait la vérification finale.
Utilisez-vous les résultats pour améliorer votre performance?	M. Gooljar répond que oui et qu'ils reçoivent des questions par rapport aux explications derrière les données.
Avez-vous la volonté de vous améliorer?	M. Gooljar répond que l'objectif global de WM est de réduire leur GES de 42% d'ici 2032. Les mesures de recouvrement temporaire et d'usine de GNR sont mises en place dans le but de l'atteindre.
Est-ce que le 60% de valorisation par le biais de l'usine Rolland aide à réduire votre bilan?	M. Gooljar répond que cela réduit un peu, mais que le plus gros effet est du côté du recouvrement. De cette manière, ils réduisent le biogaz émis à l'atmosphère.
Est-ce que cela rentre plutôt dans le bilan de GES de l'usine Rolland?	M. Camara répond que ce partenariat est bon pour les deux parties, étant le même principe que pour le projet Ramo.
Est-ce que le bilan est public?	M. Camara répond qu'il est disponible sur le site du ministère.
Qu'est-ce qui explique que votre bilan soit le même que l'année dernière?	M. Gooljar répond que c'est dû au recouvrement temporaire et à



	l'augmentation des suivis par l'installation de plus de puits. M. Desnoyers ajoute qu'ils ont aussi réorganisé le plan de séquençage des cellules pour limiter les sections ouvertes, ce qui a aidé.
Comment faites-vous pour calculer le poids d'un gaz?	M. Gooljar explique que chaque type de déchet a un taux de génération de biogaz, dont la densité est connue. Ce sont des chiffres préétablis. Ils ont un système dans lequel ils rentrent le tonnage et ensuite les données sont calculées automatiquement. M. Desnoyers précise que le tout est proportionnel au type de déchet. Si 100% des déchets proviennent des CRD, ce n'est pas le même calcul que si c'est 50% résidentiel et 50% ICI.
Êtes-vous au-delà de 10 000 tonnes métriques de CO <sub>2</sub> équivalent?	M. Gooljar répond qu'un grand site d'enfouissement est bien en haut de 10 000 tonnes métriques, ce pour quoi ils produisent ce bilan. À travers le rapport, ils reçoivent des questions pour savoir comment ils font pour diminuer.
Il y a donc un suivi rigoureux de la part du ministère?	M. Gooljar confirme.
Est-ce que la quantité des GES cause des dommages pour la santé publique?	M. Gooljar répond que non et que c'est pour cette raison qu'ils font les relevés. Tout ce qui est en bas de 500 ppmv n'a pas d'effet.
Est-ce que le biogaz monte plus vite?	M. Desnoyers répond qu'à l'inverse, il est plus lourd.
Pour atteindre le 42% d'amélioration, vous faites le recouvrement et limitez les surfaces ouvertes?	M. Camara ajoute qu'il y a aussi l'usine de GNR comme mesure. M. Desnoyers clarifie que la société est préoccupée par les émissions de GES des grands producteurs, auxquels WM est associé. Cependant, il est important de se rappeler qu'en tant que site d'enfouissement, ils gèrent les déchets des autres, ils n'en



	produisent pas eux-mêmes. Il faut donc essayer de minimiser les déchets des gens.
S'il n'y avait aucune matière organique au site, votre bilan serait très bas.	M. Desnoyers répond qu'en effet, de là l'importance de réduire à la source.
Dans le Journal de Montréal, WM était parmi les plus grands pollueurs, mais avec ces explications, on comprend mieux le contexte.	M. Desnoyers répond que les GES restent une préoccupation et qu'ils veulent être une solution. La valeur de l'entreprise est le plus faible impact sur l'environnement possible.
Est-ce possible d'avoir les données du bilan de GES ainsi qu'un comparatif de ce que produit une tonne de déchet en terme de GES?	M. Gooljar répond qu'il peut revenir au Comité avec l'information et rappelle que tous les rapports sont en ligne.
Est-ce que le bilan de GES inclut seulement ce que les déchets produisent, ou également le camionnage?	M. Desnoyers répond qu'il inclut toutes les opérations.

#### Actions de suivi

2. Partager les données du bilan de GES

## 7 TRAVAUX USINES DE GNR ET DE BIOMÉTHANISATION

M. Camara explique que les travaux de l'usine de GNR avancent assez bien et qu'ils ont reçu 75% des gros équipements, qu'il faut installer avant l'érection de la structure, prévue pour début octobre. L'objectif est de faire les murs et installer la toiture avant la période des fêtes. En termes d'échéancier pour la prochaine année, le raccordement des procédés mécaniques par Énergir sera fait de janvier à avril 2025, et ensuite les essais de démarrage auront lieu pour une mise en service au printemps. Les travaux d'Hydro-Québec pour l'alimentation de 15MW ont également débuté la semaine dernière. Il ajoute que ce fut un défi pour WM d'avoir le 15MW, mais qu'ils étaient avantagés par les réductions de GES plus significatives. Finalement, l'objectif reste d'avoir l'alimentation demandée à la fin du mois de mars 2025.

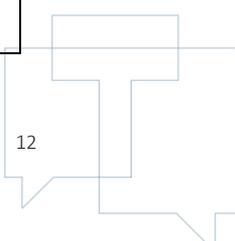
Pour ce qui est de l'usine de biométhanisation, il rappelle que le but est de détourner la matière organique du site et répondre à l'objectif du gouvernement. Les travaux de relocalisation du stationnement des camions débuteront cet automne et les travaux de



construction commenceront à l'automne 2025, avec la mise en service toujours prévue pour fin 2026.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

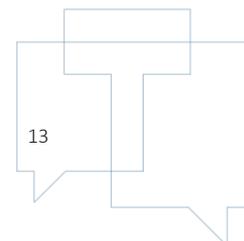
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 1</b>	
La photo d'avancement des travaux de l'usine de GNR date de quand?	M. Camara répond qu'elle date de la veille.
Pourquoi ne voit-on pas la structure?	M. Camara réitère qu'il faut entrer les gros équipements avant de monter la structure, sinon il serait impossible de les installer.
Y a-t-il de nouveaux poteaux électriques?	M. Camara répond que la nouvelle ligne longe l'arrière des torchères. Il ajoute qu'ils ont un bon voisinage et qu'ils ont une entente avec M. Lauzon, dont la ligne traverse son terrain.
Allez-vous chercher du courant à Sainte-Anne-des-Plaines?	M. Camara répond qu'en effet, le courant devrait provenir de là.
La ligne va-t-elle passer dans la forêt?	M. Camara répond que oui et qu'ils détiennent toutes les autorisations.
<b>INTERVENTION 2</b>	
Avez-vous toutes les autorisations pour les travaux et les opérations de l'usine de biométhanisation?	M. Camara répond que oui. Quelques précisions seront apportées en action de suivi.
Y avait-il un enjeu avec le traitement des eaux?	M. Camara répond que ce n'est pas un problème, puisqu'il y a eu une modification au niveau du plan de l'usine. Il ajoute que cela ne freinait pas les autorisations.
Êtes-vous toujours à temps selon l'échéancier de départ?	M. Camara répond qu'ils respectent l'échéancier, mais qu'il y a toujours des délais avec ce genre de projet.
Est-ce qu'il y a des pénalités si vous ne livrez pas à temps?	M. Camara répond qu'ils ne sont pas au courant des détails de l'entente à cet effet.



Avez-vous commencé à déplacer la balance?	M. Desnoyers répond que les travaux ont débuté la semaine dernière, mais qu'ils veulent construire le nouveau poste avant de fermer l'ancien.
Est-ce que le déplacement de la balance sera réalisé avant la fin de l'année?	M. Desnoyers répond que c'est ce qui est prévu.
Cela va améliorer la situation des camions stationnés.	M. Desnoyers confirme et ajoute que le nouveau poste sera situé 500 mètres plus loin.
Il semble y avoir un problème par rapport à la sécurité pour se rendre à l'écocentre.	M. Desnoyers répond que c'est bien le cas pendant les travaux, mais que ce ne le sera plus avec la nouvelle position. Il ajoute qu'ils essaient le plus possible de faire de la signalisation, mais que les gens n'ont pas le réflexe de venir s'informer pour le chemin.
Il y a plus de va-et-vient qu'avant.	M. Desnoyers répond que oui et qu'il y a aussi plus d'action en lien avec les travaux de construction.
Est-ce que l'objectif de zéro matière organique dirigée vers le LET a été pris en considération dans le plan d'avoir une usine de biométhanisation?	M. Desnoyers répond que oui. Il ajoute qu'ils ont fait des plans optimistes et pessimistes, et qu'ils ont sélectionné le plus réaliste. Somme toute, le projet était viable selon ce scénario. M. Camara précise que même s'il n'y a plus de matière organique, l'usine de biométhanisation est raccordée avec l'usine de GNR.
Où sera située l'usine de biométhanisation par rapport à l'usine de GNR?	M. Desnoyers répond qu'elle sera de l'autre côté du bâtiment des bureaux, et qu'elles seront reliées par une conduite.

#### Actions de suivi

3. Apporter des précisions sur le CA de l'usine de biométhanisation



## 8 PRÉSENTATION D'ÉNERGIR

M. Desnoyers réitère que la présentation d'Énergir sera déplacée en raison de conflits d'horaire. Il annonce toutefois que leur équipe a installé leur campement pour débiter les travaux de la conduite. Ils auront plus de détails à la prochaine rencontre.

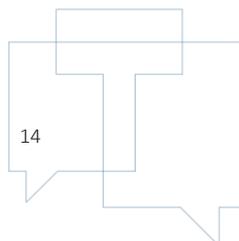
## 9 PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mme Emma Orellana-Pepin, conseillère en environnement pour la MRC de La Rivière-du-Nord, présente le PGMR 2023-2030, dont l'année de référence est 2019. La présentation se trouve en annexe 3. Les sections présentées sont les suivantes :

- Description du PGMR
- Suivi et mise en œuvre
- Matières visées
- Profil du territoire
- Générateurs de matières résiduelles
- Orientations et objectifs
- Plan d'action et contraintes

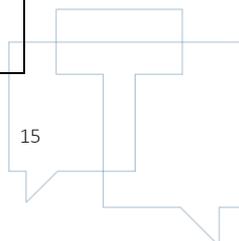
Voici quelques informations partagées n'étant pas dans la présentation :

- La MRC a une reddition de compte à faire, soit un bilan de l'avancement de chaque action, si elles sont repoussées et la justification.
- Le comité technique de suivi se rencontre quatre fois par année pour discuter des actions mises en place et comment atteindre les objectifs.
- Ils ont réduit le total des matières éliminées par habitant de 726 kg en 2013 à 582 kg en 2019, l'objectif étant de 525 kg.
- Les 3RV sont : d'abord il faut Réduire à la source et la consommation, ensuite Réutiliser si possible et finalement Recycler. Le V représente Valorisation. Le but est d'envoyer le moins de choses possible à l'enfouissement que l'on pourrait envoyer ailleurs.
- Les CRD sont un gros morceau, car il est très difficile d'avoir le contrôle sur ce qu'il se passe sur les chantiers. Ils sont présentement en réflexion et discussion sur l'encadrement de la gestion des matières résiduelles en construction.
- Sur les 26 actions débutées, en continu ou terminées (sur un total de 54), la plupart sont reliées à la sensibilisation que les municipalités faisaient déjà.



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Outre les dates de référence (2023-2030), est-ce qu'il y a des objectifs qui sont contraignants?	Mme Orellana-Pepin répond que non, si un objectif n'est pas atteint, il n'y a pas de punition. Là est l'importance de la volonté des municipalités à changer les choses.
Si les objectifs sont atteints, est-ce que les municipalités reçoivent une redevance?	Mme Orellana-Pepin répond que oui selon la performance en compostage et recyclage.
Est-ce que le PGMR est disponible sur le site de la MRC?	Mme Orellana-Pepin répond que oui. ( <a href="https://mrcrdn.qc.ca/wp-content/uploads/2022/06/Projet-PGMR_2023-2030-mrcrdn.pdf">https://mrcrdn.qc.ca/wp-content/uploads/2022/06/Projet-PGMR_2023-2030-mrcrdn.pdf</a> ) Elle ajoute que le bilan de l'année 2023 n'a pas encore été fait, mais qu'elle travaille sur un bilan 2023-2024.
Avez-vous une idée d'où nous sommes rendus en 2024?	Mme Orellana-Pepin répond que non. Ils ont un module informatique, mais celui-ci n'est pas à jour.
Les données des matières éliminées sont-elles en kg de matières résiduelles par habitant par année?	Mme Orellana-Pepin répond que oui et précise que ce sont les matières envoyées en enfouissement.
Vous incluez les CRD et les ICI et ramener le tout au nombre d'habitants.	Mme Orellana-Pepin confirme.
Lorsqu'on composte à la maison, est-ce que cela dégage une quantité de GES importante?	Mme Orellana-Pepin répond que non et que c'est seulement une petite quantité. Elle clarifie que c'est le manque d'oxygène qui crée le méthane. Le compost domestique n'a pas ce problème, car la présence d'air aide à ce que la matière se décompose comme il se doit.
Qu'est-ce que des CRD « agrégats »?	M. Craft répond que les agrégats incluent le béton et le sable et que le bois et le bardeau sont considérés non-agrégats.
Ne devrait-il pas être obligatoire que ces matières aillent au centre de tri?	Mme Orellana-Pepin répond que ça devrait, mais que ce ne l'est pas au Québec. C'est à eux de trouver des



	incitatifs pour qu'elles se rendent en centre de tri.
Traitez-vous le sujet de la qualité de l'eau dans le PGMR?	Mme Orellana-Pepin répond que non, le PGMR est un document de planification strictement pour la gestion des matières résiduelles. Le territoire a plusieurs autres plans pour couvrir le vaste thème de l'environnement, notamment le plan directeur de l'eau de l'Organisme de bassin versant Abrinord. En ce qui concerne la MRC, ils produisent un PGMR, un plan des milieux humides et hydriques ainsi qu'un plan climat pour l'atténuation des GES et l'adaptation aux changements climatiques.

## 10 SUIVI DES TRAVAUX

M. Camara explique que depuis la dernière rencontre, le recouvrement final de la cellule 1 de la zone 6 a été complété à 80%. La membrane au fond de la nouvelle cellule a été posée et il reste à installer la pierre et le gabion pour qu'elle soit opérationnelle.

M. Desnoyers ajoute que l'entrepreneur a débuté le chemin de contournement pour la balance. La nouvelle sortie sera sur la 1<sup>re</sup> rue. En termes d'échéancier, la nouvelle balance devrait être fonctionnelle pour la première semaine de décembre, si les conditions sont favorables.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Quelle est la nouvelle cellule?	M. Desnoyers répond qu'ils préparent la cellule 3 de la zone 6, qui sera opérationnelle en 2025. Ils opèrent dans la cellule 2 et font le recouvrement de la cellule 1.



Est-ce que la nouvelle entrée est celle pour les entrepreneurs?	M. Desnoyers répond que non, c'est une sortie dédiée en cas de problématique à la balance. Les camions peuvent quitter les lieux sans se diriger vers les cellules.
Ce n'est pas une entrée?	M. Desnoyers répond que c'est uniquement une sortie qui va régler le problème de l'accumulation de camions, car ils pourront attendre sur le site.

## 11 REGISTRE DES PLAINTES

M. Desnoyers annonce qu'il y a eu une plainte depuis la dernière rencontre en lien avec un refoulement de camions sur Val des Lacs et de la vitesse. En termes de mesures correctives, ils ont sensibilisé les chauffeurs, collaboré avec la ville pour installer un dos d'âne et mis de l'hachurage sur le pavé et qu'ils peuvent avoir des signaleurs au besoin. Il explique que les travaux de la balance vont également aider à la situation. Il ajoute que le refoulement de camions est cyclique et qu'il dépend de la période de la journée.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
De quoi les citoyens se sont-ils plaints exactement?	M. Desnoyers répond que le citoyen ne pouvait pas sortir de chez lui.
Le dos d'âne est merveilleux, car il y a également une traverse de chevaux à cet endroit. Il devrait y en avoir un autre plus loin.	M. Desnoyers répond que si le dos d'âne est efficace, il pourrait vérifier pour en mettre un deuxième.
On pourrait également mettre de plus de signalisation pour annoncer les courbes.	M. Desnoyers répond qu'ils veulent mettre en place le plus de mesures possible pour éviter toute nuisance. Ils ont beaucoup d'espoir que le déplacement de la balance et les voies doubles vont aider.



## 12 DIVERS ET PROCHAINE RENCONTRE

M. Desnoyers remercie les membres pour leur présence et mentionne que la prochaine réunion aura lieu le 12 décembre 2024 et qu'ils célébreront les 20 ans du comité. Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion est levée à 19h40.

Virginie Lefebvre  
Responsable du compte rendu

